



**CSE RÉSEAU
ZPA**

COMPTE-RENDU CSE juin 2025

Notre projet d'échelle salariale unifiée

L'UNSA-Ferroviaire appelle de ses vœux une négociation sociale sur l'un des projets les plus ambitieux de ces dernières décennies : l'instauration d'une échelle salariale unifiée pour l'ensemble du Groupe SNCF.

Car une fenêtre historique s'ouvre, peut-être unique en son genre.

La période 2026-2029 conjugue tous les facteurs de transformation : changement de PDG, renouvellement de la gouvernance, négociations cruciales sur l'avenir du ferroviaire français, enjeux européens de première importance.

Rarement une époque aura été aussi déterminante pour l'évolution des conditions de travail et de rémunération de nos 270 000 collègues.

Notre projet d'échelle salariale unifiée n'est plus une utopie lointaine.

Dès la NAO 2026, ses premiers effets pourraient transformer le quotidien professionnel de toutes les cheminotes et de tous les cheminots.

Elle permettra d'offrir à chacun une équité et une transparence indispensables à l'heure où notre entreprise doit recruter massivement pour préparer son avenir.

**POUR MOI,
C'EST L'UNSA !**



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org



PARIS • 3 JUIN 2025

**ENSEMBLE DES
SALARIÉS SNCF**

ÉVOLUTION SALARIALE

L'UNSA INVENTE VOTRE AVENIR

Échelle des salaires
uniques et annualisation
de l'ancienneté : le projet
de l'UNSA configure
vos perspectives de
carrière au sein du Groupe
public unifié SNCF.
Explications.

**2026-2029
UNE FENÊTRE
HISTORIQUE
S'OUVRE**

Changement de PDG, changement de
gouvernance, négociations cruciales, enjeux
d'avenir : rarement une période aura été aussi
déterminante pour l'évolution de vos salaires.
Pendant que certains attendent, l'UNSA agit et
propose. Notre projet d'échelle salariale unifiée
n'est plus une utopie lointaine. Dès la NAO 2026,
ses premiers effets pourraient transformer votre
quotidien professionnel.

**COMPRENDRE
NOTRE PROJET
D'ÉVOLUTION
SALARIALE**

UNE MÉTHODOLOGIE INÉDITE
Notre approche repose sur l'abandon des
deux systèmes actuels. Notre modélisation
de progression en coefficients hiérarchiques
adaptée aux deux catégories de contrats
à la SNCF (statutaires et contractuels) vise
à une harmonisation du salaire mensuel brut
à poste équivalent. >>>



UNSA-FERROVIAIRE



Consultation Résonances :

le son de la discorde

La Direction de la ZPA a consulté les élus du CSE, lors d'une réunion extraordinaire le 12 juin 2025, après les avoir informés lors du CSE du 7 avril 2025.

L'objectif annoncé de ce projet est de faire évoluer les modes de fonctionnement, les processus et l'organisation.



Les grands principes sont les suivants :

- Abaisser les centres de décision et de capacité d'action ;
- Articuler déconcentration et standardisation ;
- Renforcer l'animation métier via des directions nationales bien identifiées ;
- Renforcer la performance économique.



L'organisation est articulée autour de trois mailles :

- Nationale ;
- Inter-régionales ;
- Régionale.



Cependant, si l'idée de départ pouvait être intéressante, l'entreprise est retombée dans ses travers pour l'élaboration et la mise en place de ce projet.

De nombreuses incertitudes persistent, notamment sur les emplois ou encore les conditions de travail.

De plus, l'injonction d'une mise en place au 1^{er} juillet a rendu la tâche impossible pour construire sereinement ce dossier.

Autre point, la sécurité ferroviaire n'a pas eu un traitement à la hauteur des ambitions affichées par notre entreprise.

Entre une nomination des plus tardives du préfigurateur sécurité, le cas des coordonnateurs sécurité et protection de la santé (CSPS) qui ont failli être sacrifiés sur l'hôtel de la productivité ou encore la taille limitée du futur pôle sécurité, tout cela crée un risque d'incohérence dans les messages sécurité, une perte de lien avec le terrain et une dilution des responsabilités.

Enfin, la transition vers cette nouvelle organisation est accompagnée d'un risque d'activités orphelines, de surcharge administrative et d'un flou organisationnel dommageable à la continuité de l'exploitation et à la sûreté du réseau.



Position UNSA

Dans ces conditions, l'UNSA-Ferroviaire a voté « contre » ce projet lors de la consultation. Car, non seulement, ce projet ne nous démontre pas en quoi Résonances permettra une meilleure réactivité aux aléas opérationnels ou une coordination plus efficace entre ingénierie et maintenance, ou encore une simplification des processus décisionnels, voire une réduction des strates intermédiaires. Mais nous ne pouvons pas non plus valider un projet inachevé.

Information

PAI de Vierzon

Le 12 juin 2025, les élus du CSE ZPA ont été informés sur le projet de mise en exploitation (MEX) du poste d'aiguillage informatisé (PAI) de Vierzon.

Dans le cadre de la modernisation du réseau, SNCF Réseau a financé la construction d'un PAI à Vierzon, nœud ferroviaire stratégique.

Cette information fait suite à plusieurs réunions de concertation spécifique de projet (CSP) organisées entre la direction de l'EIC et les organisations syndicales.

Ce projet va engendrer un gain de production très important, avec plus de 40 postes supprimés sur le bassin d'emploi de Vierzon. L'entreprise va devoir déployer un plan d'accompagnement de haut niveau pour trouver des solutions pour tous les agents impactés.

De plus, le déploiement de la technologie « MISTRAL NG » va nécessiter un plan de formation ambitieux et adapté aux différents profils des agents concernés.



Position UNSA

Les missions que devront remplir les

chefs circulation (CCL) dans ce PAI sont aussi problématiques pour notre organisation syndicale.

Enfin, il reste encore un certain nombre d'inconnues dans ce dossier : l'impact de cette réorganisation sur les fonctions support ou encore le calendrier de la MEX qui n'arrête pas d'être décalé...

Les élus UNSA-Ferroviaire se sont prononcés pour la tenue d'une expertise afin d'avoir un avis éclairé sur cette réorganisation.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce projet, d'une ampleur technique et organisationnelle majeure, ne saurait être mené sans une prise en compte sérieuse de ses conséquences humaines. Il ne peut être question de moderniser à marche forcée, en sacrifiant des emplois, des compétences et des parcours professionnels.



Infrapôle LGV Atlantique :

du changement pour les compétences conduite (CREQ) et pour le convoi du gestionnaire d'infrastructure (CGI)

Afin de répondre aux évolutions des besoins de production de maintenance par trains de travaux (TTx) sur la LGVA et aux exigences portées sur les compétences CREQ et CGI, l'Infrapôle LGVA a décidé de faire des modifications sur ces aptitudes afin de tendre vers une professionnalisation du métier à la suite de la mise en place du label « convoi du GI », mais également d'améliorer la répartition

géographique des ressources.

L'UNSA-Ferroviaire note que le dossier présenté à la CSSCT Centre - Val de Loire, le 3 juin 2025, était très complet, ce qui reflète un travail minutieux. En effet, cette réorganisation a été travaillée sur 13 mois avec des groupes de travail incluant 45 personnes.

Bref, un dossier comme on aimerait en voir plus souvent, qui a pris son temps et qui ne s'est pas fait à marche forcée pour une fois.

Mais pour l'UNSA-Ferroviaire, ce n'est pas un projet d'évolution d'organisation, mais bel et bien une réorganisation des CREQ et du CGI qui sera mise en place au 1^{er} septembre 2025, et cela

change tout !

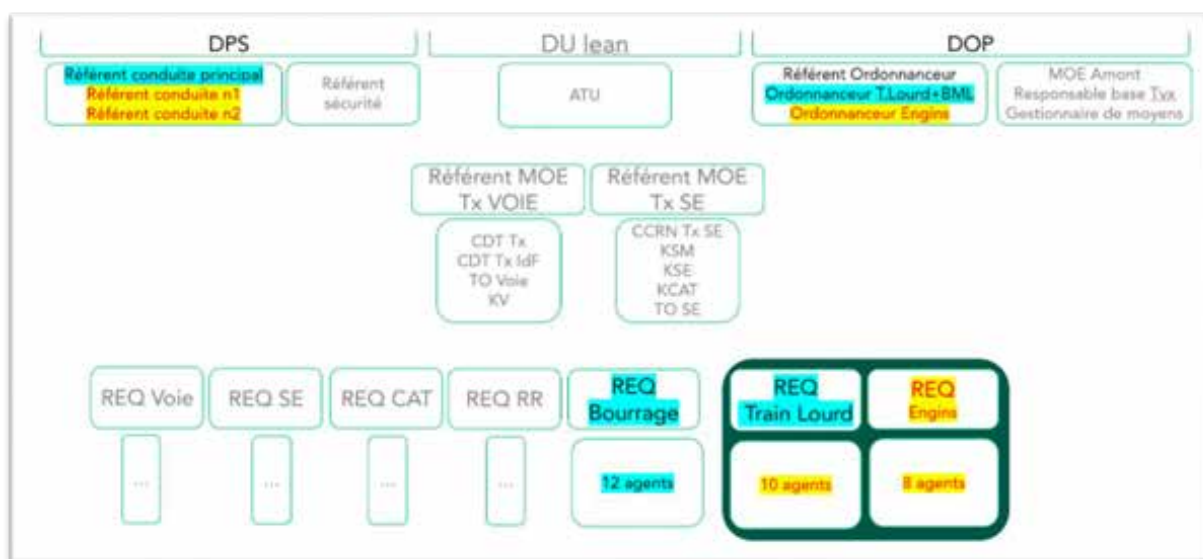
Car un point n'est pas conforme à nos yeux : le GRH00910 qui n'est pas ouvert à l'ensemble de l'équipe.

Nos échanges, nos explications et notre détermination en CSSCT CVL ont permis de passer de 1 à 16 le nombre d'agents considérés en RH00910.

Vous pouvez être accompagné par un représentant du personnel lors de votre entretien d'orientation, alors n'hésitez pas à contacter vos représentants UNSA-Ferroviaire !

Les textes surlignés correspondent à des compétences CREQ/CGI, respectivement :

- Sur fond bleu, ce qui ne change pas ;
- Sur fond jaune, ce qui évolue (création/modification).



VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Prénom	Nom	Mail	Tél.	Prénom	Nom	Mail	Tél.
Régine	Dréano	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06 32 13 92 57	Laurent	Marois	marois.l@unsa-ferroviaire.org	06 58 03 85 55
Solange	Garrigues	garrigues.s@unsa-ferroviaire.org	06 30 03 06 58	Mickael	Lecuyer	mickael.lecuyer@reseau.sncf.fr	06 21 67 53 27
Lise	Ginolin	ginolin.l@unsa-ferroviaire.org	06 87 25 18 14	Benoit	Jégo	benoit.jego@reseau.sncf.fr	06 21 14 28 66
Patrick	Labrue	labrue.p@unsa-ferroviaire.org	06 29 88 90 28	Yannick	Cantegrel	cantegrel.y@unsa-ferroviaire.org	06 14 99 37 82
Sophie	Lahore	sophie.lahore@reseau.sncf.fr	06 11 66 13 71	Virginie	Renaudin	virginie.renaudin@reseau.sncf.fr	06 13 04 04 85
Philippe	Guelpa	guelpa.p@unsa-ferroviaire.org	06 03 77 20 94	Jean-Paul	Araujo	araujo.jp@unsa-ferroviaire.org	06 67 77 15 70
Yann	Dureau	dureau.y@unsa-ferroviaire.org	06 03 15 98 35	Jean-François	Agullo	jean-francois.agullo@reseau.sncf.fr	06 25 10 09 91
Représentant Syndical de la délégation UNSA-Ferroviaire							
Pierre-Henri	Vallade	vallade.ph@unsa-ferroviaire.org	06 71 21 14 14				

POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS :
vallade.ph@unsa-ferroviaire.org

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES :
sos.harcèlement.zpa@gmail.com



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org



POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE :

<https://www.unsa-ferroviaire.org>